La plus forte vente = de la région =



# Unanimité alliée devant le Reich

On recherche encore une solution à Genève, mais si les Allemands persistaient dans leur refus, ils perdraient le siège permanent qui leur est offert







MM. BRIAND ET CHAMBERLAIN qui parlèrent au nom des puissances

M. LUTHER qui répondit au nom de l'Allemagne

L'Allemagne a répondu « non n à l'offre pénéreuse des puissances réunies à Genève, sui attribuant un siège permanent au Conseil de la Société des Nations en même femps qu'un siège provisoire revenail à la politique de vendredi, à la limite des conseil de la Société des Nations en même femps qu'un siège provisoire revenail à la politique de la création immédiate de deux sièges permanents. Puis il trait de la réponse înciente colonie, croit-celle peut-étre — ayant voix au chapitre dans les grandes délibérations qui sontent nécessitées pour le règlement des différends et conflits qui pourront surgir entre les puissances ; ils sont trités de ne pruvoir entre en mattres à la Société des Nations, la présence de la Pologne fairant disparaître une majorité pro-germanque qu'ils croyaient déjà avoir obtenue dans vette Assemblée.

Il reste cependant à retenir de la fournée historique du 12 mers, que l'intransigeance du Reich a reconstitué une unanimité de vues des puissances alitées; un grand roipprochement franco-anglais s'est produit. M. Chamberlain s'est neltement prononcé en javeur de la thèse soutenue par M. Bridand et deux tronte politiques sont maintenant que près. La journée aurait pu être plus mauvaise.

Pour faire face au péril

Pour faire face au péril

#### Pour faire face au péril de la situation

Le premier résultat du rejet par l'Allema-que des propositions conciliantes de M. Briand et de ses collègues aura été de réfaire pres-que instantsiement l'accord dans le conseil et dans l'assemblée pour laire face au péril

dans l'assemblée pour laire face au péril pe la sibuation.

Le premier mouveme it de stupéraction vassé — le mot est de M Briand — les membres du conseil oit, envisagé avec sang-froid soutes es conséque: ces possibles de l'attitude doptée par les représentants du Reich. Le chef du Gouvernement français avait dit, vendredi soit, qu'il avait fait à la paix soutes les concessions possibles et qu'il n'rait pas qu'elle la concession possibles et qu'il n'rait pas qu'elle la concession possibles et qu'il n'rait pas qu'elle la chancelle Luther et avait reçu la réponse du chanceller Luther et avait eu l'occasion de dire à celuir et entress du crisques, ce qu'il en persait, déclarait publiquement que toute conversation nouvelle avec les Allemands était devepue inutile

#### Le Conseil à son tour posera des conditions

Dès samedi matin, la plupert des membres itu conseil, M. Unden étant au lit, malade, se réunissales... autour de M. Briand et sir Austen Chamberlain, et le conseil, divisé hier si profondément, se trouvait unantme à vouloir défendre la Société des Nations contre le inanger créé par l'attitude allemande.

Il reconnaissait que deux de see membres

Aussi est-il possible que dans ces heures prochaines les dirigennis dur Reich se trouvent en présence de ce dilenume : Ou bien accepter la scintion de conciliation qui leur a été présentée hier eu toute autre qui sarait concue dans le même espur, ou bien et frouver en présence d'un sichmement de toute création de sièges permanents ou non permanents même a profit du Reich.

Il existe, il est vrai, une troisième hypothèse. Elle consisterait à admettre l'Allemagne dès maintenant dans l'assemblée et dars le conseil a d'ajounner à la session du conseil de juin toute autre candidature, mais après que des assurance formelles auraient été données par les représentants du Reich. L'assemblée pourrait délèguer au mois de juin les pouvoirs sécessaires pour se pronuncer sur les candidatures demeurées en suspens. Il n'y à là qu'une idée de transaction , d'autres idées peuvent surgir encore.

A la recherche d'une transaction

# A la recherche d'une transaction De toutes man'ènes, le fil des négociation n'est pas entièr.ment rompn. Dans toute les délégations, on est à la recherche d'une transac'ion et le vicomto ishit et M. Benès on été chargés par leurs collègues du conseil de trouver un nouveau terrain d'entente.

### Une séance plénière

L'Assemblée extraordinaire de la Société des Nations a tenu, samedi matin, une deuxième séance pénière, sous la présidence de M. Da Costa. La première partie de la séance a été consacrée à un homnage rendu à la mémoire de M. Léon Bourgeois par M. Urrutia (Colom-bie), qui a pris l'initiative de cette manifes-tation.

tation.

Le président, M. Alphonso Costa, adresse ensuite, en son nom personnel et au nom de l'assemblée; un hommage ému à la mémoire de M. Léon Bourgeols, nuquel s'associe M. Briand, Frésident du comeet.

# Léger espoir

Le Conseil s'est reuni en sanner secrète à 16 h. 36 sous le présidence de Sir Austen Chamberlain pour s'occuper des moyens de résoudre la crise.

Sir Austen Chamberlain avait déjeuné autour d'uni au siège, de la délégation allemende avec le chanceller Luther et M. Stresemann. Il avait eu un entretien qui s'était prolongé très avant cans l'après-midi.

Dans les couloirs de 1. S. D. N. l'atmognhèse est moins troublé, qu'hier et on essure que les Allemande seraient tombés d'accord avec Sir Chamberlain pour faise un éériles site et de la condition de la commons oct. Allemande de les difficultés, Kétamonis oct. Après moins cost, après moins de chore les difficultés.

#### La Pologne décidée à ne pas . transiger

Les représentants de tous les groupes et partis parlementaires réunis chez le président de la Diété polonaise ont exprimé unaniment l'evis que . Diété sereit opposée à toute tactique consistant à transiges sur les droits de la Pologne a avoir, un s'ése permanent au Conseil de la Société des Nations.

Le « Courrie- de Varsovie » écrit d'autre part à ce sujet : L'opposition de l'Allemagne contre l'élargi-sement du Conseil de la S. D. N. est une nouvelle condition posée aux puissances et constitue la rupture des accords de Locarno dans lesquejes la question d'l'élergissement du Conseil n'est ; nullement mentionnée.

### Une interview de Vandervelde

Une interview de Vandervelde
Interviewé, Vandervelde a dit : « Je puis
vous déclarer qu'en plein accord avec le Gouverneuent beige, j'ai fait connaître les objections que nous éprouvans à étendre l'octrol
de nouveaux sièges permanents à des Etats de
puissance politique moindre, ue les titulaires
actuels de ces sièges. Je continue d'autre part
à faire les plus grands efforts, pour faire reconneître ar les diverses délégations et par
l'Allemagne combien il est désirable, dans
l'intérêt de la paix, que toutes les autres questions solent rèse vees et renvoyées à la Commission des experts et que la Pologna puisse
occuper immédiatement ut. sièg: temporaire
au Con-ell. Je ne puis croîre que les divers
intéressés, ne puissent pas trouver le moyen
de metire iln aux of fifcultés actueles, de facon à permatre la continuation de l'œuvre de
pacification inaugurée à Locarno,

# Le jeune bandit a renouvelé hier l'habitude de mentir"

Le crime d'un gamin

eau, juge d'instruction, a de no ce le jeune bandit Alfred Dens Assistance Publique, agé de par Mme Bachiment-Cozette,

# MORT SUSPECTE D'UN SEPTUAGENAIRE A LENS

Sarvali aussi, au vieux menege, pour se Sanier.

Sauredi matin, la deme Blondel, se rendit au bureau de police de le place du Cantin, et déclara à l'agent, de pianton que son ami vermeere était pendu le muit dans son barsquement.

M. Cardon, commissaire de police, accompand du brigadier Bois, se eredit immédiatement aur les lieux et constata que la pendason paraissil simules.

La mort étant suspecte il manda M. le docteur Willich, pour faire les constatations d'usage, La praticlen, sprès examen sommaire, refusa le permis dishumer.

M. le Procurreur de la République de Béthune a die intormé et a commis M. le docteur Lecat; motechi-législe à Billy-Montigny, aux fins d'autobale.

### L'alliance franco-polonaise du Nord de la France

Nous avons annonce recomment qu'inne association regionale «L'Alliance Franco-Polopaise du Nord de la France » Lendant à entretaint les relations d'amitté entre la France et la Pologae, est en formation à Lille et que M. Louis Hudelo, pré et du Nord en a accepté la présidence d'hon-

Préet du Nord en a accepté la présidence d'honneut le démarche avsit été feite également auprèsde M. Paul Peytral, Préet du Pes-de-Calais.
Cui-ci vient de répondre qu'il accueillait bien
volontiers l'offre qu' lui était faite.
L'importante imm , a siton polonties g'étendant
sur nos deux grantus départéments, les , deux
préfels étaient particulièrement qualifiés pour
patronner cette couvre aut paraît des plus utiles
et ne peut que donner d'excellents résultais.
L'ésprit le- piùs large evant guidé les organisateurs de ce groupement, diverses autorités
et personnalités ont été pressenties pour composer un Comilié d'honneur.
L'assemblée générale, nécessaire pour la constitiution définitire du nouveau groupement, aura
tieu sous la présidence effective du Préet du
Nord, en la saile des Fêtes de l'Université, rue
Auguste Angellier, à Lille, le vondred 26 mars,
à 20 h. 30.
Cette assemblée pour laquelle des invitations
seront prochainement lancées sera agrémentée
d'un charmant concert.

# UNE POLONAISE ET SON FILS METTAIENT LES MAGASINS DE DOUAI EN COUPE REGLEE

# FEMMES POLICIERS



### Disparition inquiétante d'une jeune fille à Hazebrouck

d'une jeune fille à Hazebrouck

Une jeune ouvrière brodeuse, Lucieine Moustlez, travaillant, dans les ateliers de M. Henri
Bonte et demeurant avec sa mère et sou frece,
rue de Thérougune, a disparu vendredi soir dans
des circonstances qui ne laissent pas d'inspirer
de vives inquietudes dans son entourage.
Comme de coutume elle était allée, au sortir
de l'atelier, demander la clef de sa maison à ra
mère, cocupée, à la boucherie 'Doutreland et
avait regaund la rue de Thérouanne. A neuf heures et demie, en rentrant à son tour, sou frère,
le jeune André, âgé de 12 ans, ne la trouva pas,
mius il-aperqut, piacés, en évidence sur la table,
une lettre dans laquelle la jeune Illie prévenait
M le commissaire de police de sa résolution de
so jeter au canel. Elle se disait lasse de la vie
et de la curiosité publique.

Mine Moustiez ut trouleversée en apprenant
cette nouvelle inattendue. Elle n'avait eu a adresser à sa 'illie aucune remontrance. Elle avait
seulement remarqué son caractère sombre et
renierme. La lettre lut apportée par elle samedi
natin au commissairat de police, et sitot 'nu il
en eut pris conneissance, M. Tilloy fit opèrer
d'actives recherches le long du canui, avec l'inité
du brizarier Derhille, Jusqu'a présent on n'a
rien découvert.

Dans la journée M Tilloy a reçu la déposition
ile Mile, Jeanne Macrez, 18 ans, brodeuse, compagne habituelle de Lucienne Moustiez, Cellèci
a raconté que dans leur dermière entrevue, son
autie ne lut avait pas parq plus triste que d'insbluda et n'avait rien ait de ses projets de suicide. Comme elle lut disait bonsoi, en ajoutant A demaîn sans ambeur «, Lucienne avuit répondu simplement : « Out, en mulheur est si vito artivé ».

Des rensesignements ont été demandée à Lille
De habite le père, M. Charles Moustiez, dans le

mais les rechectes confinent en incus sonia à liezapouet.

Vôld le signalement de le disparue: age 25 ans, corpulence moyeme, cheveux blonds yeux bleus robe bleue marine, corsage même couleur avec parements gris, nas de chapeau, has jaunes palees souliers noirs: signe particulier, a-pendu-plusieurs dents aux deux méchoires. Lucienne Moustiez est née à Lille le 24 juin 1901.

# LE PETIT LILLOIS DISPARU A REINTEGRE LE FOYER PATERNEL

Nous avons relaté hier la disparition du pett Ottewaere Robert, agé de 15 ans, qui avait quitté ses parents le samedi 6 mars, à 6 h. 20 pour se rendre à son travail et n'avait pas reparu depuys chez eux.

L'enfant a réintégré vendredi soir le domicils paternel disant qu'il venait de passer ces huit jours chez des parents.

Le père et la mère du petit n'ont pas eu le courage de le gronder, mais ils lui ons fait promettre de ne pas recommencer.

# GRANDIOSES FETES

MUSICALES A LILLE
Alnes que l'on sait, la Ville de Lille organise, les dimanche 23 et lundi 24 mai, une
manifestation grandiose de l'art musical ouverte : l° aux sociétés instrumentales et clrorales du Nord, du Pas-de-Calais, des autres
départements : 2° aux musiques et orphéons
étrangers.

rales du Nord, du Pas-de-Caiais, des autres départements ; 2 aux musiques et orphéons étrangers.

Les harmonies, fanfares, chorales, sociétée de trompettes, qui acresseront leux adhés un avant le 16 mars, date de la poste, auront droit au tirage au sort de quinze cente l'ai pour ces adhésions est fixé au 23 avril.

Les sociétés benéficieront, au tirage au sort, des primes suivantes : premières primes individuelles : douze mille cinq cents francs ; 2º primes générales d'adhésion : a) termières et fanfares, vingt-cinq mille deux cents francs ; 0 trompettes et accordéomies et suivantes : quinze mille aux cents francs ; 0 trompettes et accordéomies et suivantes en suivantes et

# Les bandits de Lourches seraient des Polonais

Quel est le trio suspect qui rodait non loin des bureaux le soit de l'agression?

La police mobile continue activement son enquête sur l'acte de banditisme commits à Lourches dans le nuit du 8 au 9 mars. Au cours de leurs investigations les policiers ont recueilli des enseignements interessants, qui ne manqueront pes de faciliter les recherches.

In apprirent, en effet, que dans ane cité versine des bureaux de la mine où eut lieu la tentaire de voi, un Polonais avait vu, la mil, trois hommes s'enfuir, la face barbouillée de non. L'étranger maliteureusement ne pui reconnaître les juyards et n'en donne qu'un signalement put reconnaître les juyards et n'en donne qu'un signalement, que le soir de l'attente. L'étaireur » qui se trouve en bordure de cette cité, raconte agalement, que le soir de l'attente. Vers 22 h. 30, trois Polonais, prirent chez els une consommation. A leur sorrile, vers 23 heures, ils se dirigarent à travers champs, vers les bureaux de la Compagnie de Douchy, le trio suspect ne serait-il pas cetti qui opera queiques heures plus tard, dans les conditi as que, l'os seit ?....

En lous cas les détails donnés corroborent entièrement avec les constatations faites sur place.

On sait que leur coup râte, les andits s'ene.

# LA PRESENTATION DU GOUVERNEMENT. AU PARLEMENT

Il se confirme qu'en raison de l'éventuellé d'une prolongation des travaux de la S. d. N. denève et sur la demande de M. Briand, la convocation des Chambres pour la représentation du gouvernement au parlement et la lécture de la déclaration ministèrielle n'aura lieu que jeudi prochain au lieu de mardi comme il était primitivement prévu.

#### LE DEPOT DES PROJETS BUDGETAIRES DE M. RAOUL PERET

La commission des finances de la Chambre désigners vraisemblishement son nouveau président de son nouveau rapporteur général en remplacement de MM. Malvy et Lamoureux. M. Raoul Peret la saigira immédialement après de ses projets d'équilibre budgétaire et d'assainssoment financier.

### LES DROITS DES MUTILES

# COUR D'APPEL DE DOUAI DEUX CAMBRIOLEURS POLONAIS BONS POUR LA COUR D'ASSISES

Coupables d'un cambriolage nocturne chez un débitant de Condé deux sujets polonais Civosti et Noawk turent condamnés chacun à six mois de prison par le tribunal correctionnel de Valenciennes.

L'affaire est revenue hier samedi devant la 4a Cambre est revenue nier sameoi devant in 4a chambre des appels correctionnels. La Cour a estimé oui s'agissail la d'un voi qualitie particulièrement grove, effectué en réunion, ia nuit avec effrection et escaiade. Elle s'est déclarée incompétente et a invité le parquet à se pourvoir devant la juriodition compétente à ce pourvoir devant la juriodition compétente à centre et contirmé le mandat de dépôt, devant la Cour d'Assisse.

UN « BICOT », CONTREBANDIER... Mohumed Dronsy avait été condamné pour raude à six mois de prison par le tribunai correctionnel d'Avesnes, Sur appel, la Cour a porté la sanction à huit nois de prison.

## UN AUTRE, VOLEUR

UN AUARE, VOLEUR

Ben Ackli Ancar, mineur à Roust-Warendin, fut condamné à 18 mois de prison et 10 and d'interdiction de séjour par le Tribunal carrectionnel de Doual.

Certain soir, il evait entraîné la veuve Lacour, 63 ans, cabaretière, a Pont de la Deûle, et derrière l'estaminet Foucaut l'avait dévalisée d'une somme de 960 francs.

La Cour en confirmant la durée d'interdiction de séjour a élevé la peine de prison à deux ans

EN DEUXIEME PAGE. - Notre Conte

LA VIE, POLITIQUE

### EGALITE DE CHARGES I

Ces mots se répétent à tous les échos, dans cette période de protestation. Ils sond devenus comme un cri de ralliement, mat lis n'ont pas toujours le même sens, selon qu'ils sont prononcés par celui-ci ou pas

qu'ils sont prononces par celui-ci ou pas celui-là.

Egalité de charges l'
Nous savons bien que nos régions laborieuses les clament pour dénoncer le prisilège d'autres provinces...

Mats, nous savons aussi que, dans certains mitieux, on s'en empare, — on les répète pour les faire pénétier dans les esprits et les préparer à consentir à cette notitique d'impôts indirects, de taxes sur la 
consommation, qui sont tout le programme du Bloc National.

Expression trompeuse l'
Nous préférions cette autre : A chacun 
selm ses moyens l'
La luite, qui se poursuit âpre, en ces heures, est vieille comme le monde. Les classes 
possédantes et dirigeontes se dérobent aux 
charges publiques, qu'elles entendent rejeter sur les classes pauvres et qui travaitlent.

MIRABEAU dénonçait déjà cet égoisma

ter sur les classes pauvres et qui travaila lent.

MIRABEAU dénonçait déjà cet égoisme des riches et proclamait : « Les contributions publiques ne peuvent pas être suppritées également par tous les citoyens : car tous les citoyens n'ont pas les mêmes moyens, les mêmes facultes, ni par conséquent l'obtiquion de contribuer également au maintien de la choss publique.

« Tout ce qu'on peut extier, c'est qu'ils peuvent, Encore y a-t-il une classe de citoyens, qui, privée des dans de la lor: e, n'ayant à peine que le nécessaire, devrait par la même être entièrement exemptée. »

Ces paroirs qu'applandissait l'Assemblée Nationale de 1759 pourfaient insuirer la Parquement de 1926

LE DICTATEUR "CABOTIN" THE PARTY OF THE P



A quel le dictateur Italie à sen mérite persennel trent le dictateur tel qu'il treis éttifudes différences per Italien Mescelini deltiti sen ascendant sur les feules ?... Bien me sennel qu'à sen cabelinage bien cennu. Coe trois photographice m r tel qu'il est au privé, ce tes qu'il se présente devant les masses Editagnées au diame de le grégous Elles réchient l'hemn

#### UNE FEMME ASSASSINEE PAR SON MARI DANS SA CUISINE

armoire. M. Souvestre a retrouvé dans une cahette, cependant, les 4.950 francs en billets de banque qu'il y avait palacés.
Interrogé par le juge de paix de Gréon et pur le lieutenant de gendarmerie de la Bastide. Souvestre a fait des déclarations embarques que l'on pouvait-mettre, en attendant les résultats de l'enquête, sur le compter l'emotion. Le parquet de Bordeaux se l'emotion Le parquet de Bordeaux se Finalement, le mari est entré dans la voie des aveux disunt qu'il avait tué sa femme au cours d'une discussion.

#### TUE AUX MINES DE COURRIERES

L'ouvrier mineur Basile Blaks, sujet polo-nais, a été victime d'un accident mortel, hier, au cours de son travail à la fosse 6 des Mines de Courrières, à Fouquières-lez-Lens Une demande a été faite-à la Sous-Fréfec-ture de Bé-inune pour transporter le corps du maineureux à son domicile à Noyelles-

# DEUX MINEURS TUES PAR UN EBOULEMENT A AUTUN Deux mineurs viennent d'ètre écraées par un bloc ce pierre à le mine de schiste d'Auvin. Ce sont Louis Torigny, 23 âns, père de deux en-fants, et Sécurts, 26 ans, qui lurent tués sur le cosp.

# LA FIN DU RAID LONDRES-LE CAP LONDRES

L'aviateur Casham est arrivé hier à 10 h 30 à l'Aérodrome de l' 1940n. Il termine ainen heureusement son raid : Industal Cantondre

#### UN CHEF DE CHANTIER ASSOMME PAR UN VOLEUR

endradi soir, vers 6 heures, le nommé avestre, agé de 55 ans, hebitant à Bonne- (Gironde), a trouvé en rentrant chez iu. le remain, dans un brurau pour faire ses femme agés de 73 ans, assassinée dans la sine de sa maison. L'assassinée dans la sine de sa maison. L'assassinée dans la cine de sa maison. L'assassinée dans la direction, lorsqu'un midividu qui devait as le crâne de sa victime avec un tourne- che Le vol a été le mobile du crime. Par d'une barre de fer se précipit sor lui bi francs ont, en effet, été pris dans une sours. M. Souvestre a retrouvé dans une sours de la funcion de la fun semparer d'une somme importante et prit la fuite. Il est activement recherché par la pra-mière brigade mobile, qui vient de se trans-porter sur les lieux. Le chef de chantier est dans le coma.

### LA CONFERENCE INTERNATIONALE DES HUIT HEURES

DES HUIT HEURES

M. Durafour ministre du Travall, accompagné de d. Piquenard, et de M. Beauguitte, se rendant à Londres, où il doit assister à une confèrence internationale relative à l'application de la journée de huit heures, a quitté Paris hier matin, à la gare du Nord, par le rapide de dir heures.

Avant son départ, M. Durafour a déclaré :

La confèrence de Londres constitue, depuis la signature du traité de paix l'acte international le plus important qui ait été tenté dans l'ordre des réformes sociales.

Le prolétariat de tous les grands pays attend non sans angoisse les résultats des entrellens qui vont s'engager. Tous l'effort proléserien, pendant de longues années, parsit conditionné par l'attitude que prendront les puissances au regard de la convantion de Washington adoptée déjà par la Chambre française et par la Chambre beige, mals qui, nt en Allemagne, ni en Angleterre, n'a en core requ un commencement d'execution.

### LES IMPOTS DE FEVRIER

Les recouvrements opères pendant le mois de février dernier au litre du budget general se sont élevés à 2.279.841.500 francs. Les recetes normales et permanentes ont alteint 2.200.725 for francs, somme présentant, par rapport aux recouvrements de février 1925, une ausment de 340.157.700 france

#### LES ESCROQUERIES D'UN FAUX MARQUIS ET FAUX PRETRE

La police, judiciarie a arrêté la nuit dernière, rue de l'Hippodrome, à Suresnes, où il: logetif depuis peu, un cecroe qui se disait marquis de Blossac et prêtre libre. L'escroe portait la soutane et avait fait de nombreuses cupes dans le monde cathol que, où on lui conflait des objets d'art, tableaux, pour les vendre, et dont on la cathol que, où on lui conflait des objets d'art, tableaux, pour les vendre, et dont on la cathol que, ou on la cathol que la cath

n'entendait plus parler.
L'escroc avait été identifié evec un certain Joseph Loquey, 59 ans, originaire de Cozes (Chark nie-Inférieure).

Après l'avoir pris de haut avec les policiers renus pour l'arrêtes l'escroc dut entrer dans la voie des aveix. Il a été écroué en dépôt, à la disposition de M. Franck, luye d'instructor, qui a reçu de nombreuses plaintes de ses victimes et notamment, de Mile Baroy, qui commendite le «Bon Théâtre » de Passy.
Loquav était recherché depuis cinq ans par le Farquet de Saintes, pour des actes qu'il avait commis quand il était professeur dans une école libre de cette ville.

#### SUICIDE A LA DYNAMITE DANS UN TAXI

heure, hier matin, a Skockholm dans des condi-tions particulièrement horribles Ayant pris place dans un taxi, il mit le feu a une cartouche con-tenant une charge de dynamine, beur explo-sions formitables se produistrat, l'arrière de la volture lui complètement arraché et le corps du dessepré pulveries, Le chauffeur du taxi, a été relevé manimé. Son état a été juga tras

### LES MONNAIES BELGES

Le public est informa que les monnaies d'argent le iges énumérées ci-après, dont le retrait de la cacuation evait été lité au 31 décembre ser cernier, continueront à être accentées par le caisses publiques jusqu'au 31 décembre ser les Ecus de, 5 francs à l'effigie de Léopoid 112 portant un millésime antérieur 1868 et pieces de 2 fr. 1 fr. et 50 gentimes à l'effigie de Léopoid 15.